



MORBIHAN

Désignation personne de confiance

Désignation personne de confiance

Je, soussigné(e)

(demandeur de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie)

M./ Mme (nom, prénom) : _____

demeurant (adresse précise) : _____

Désigne en qualité de personne de confiance

pour le dossier d'APA :

M./ Mme (nom, prénom) : _____

domicilié(e) à (adresse précise) : _____

Date de naissance : _____ Téléphone : _____

Adresse mail : _____

La personne de confiance est l'interlocutrice privilégiée du pôle APA pour tout ce qui concerne le suivi administratif du dossier de demande d'APA. Toute information essentielle, tout document ou tout courrier pouvant intéresser les proches du bénéficiaire seront envoyés exclusivement à la personne de confiance, à charge pour elle d'en assurer la diffusion aux personnes de son choix.

La désignation de la personne de confiance n'exclut en rien les droits et obligations des proches du bénéficiaire en qualité de proches aidants, tels que définis par l'article L.113-1-3 du code de la famille et de l'action sociale.

La personne de confiance désignée ci-dessus s'engage à délivrer au pôle APA les informations essentielles la concernant. Elle communique au pôle APA, à l'ouverture du dossier et dans l'espace réservé à cet effet, la liste des enfants et des proches aidants et assure le traitement du dossier en lien avec les autres organismes concernés.

À tout moment, le bénéficiaire a la liberté de changer de personne de confiance. Il en informe par simple lettre le pôle APA.

Fait à _____ Le _____

Signature

L'article L. 311-5-1 du Code de l'action sociale et des familles en France établit le droit pour toute personne majeure, prise en charge dans un établissement ou un service social ou médico-social, de désigner une personne de confiance.

- Rôle de la personne de confiance :
 - Elle accompagne la personne dans ses démarches administratives ou médicales.
 - Elle peut aider à prendre des décisions importantes, notamment en cas de difficulté à exprimer sa volonté.
 - Elle est consultée si la personne concernée n'est pas en mesure de communiquer ses choix.

Désignation :

- La désignation est faite par écrit.

La personne de confiance peut être un proche, un ami ou toute personne choisie librement par l'intéressé.

- Durée et révocation :

La désignation est valable pour toute la durée de la prise en charge, sauf si elle est révoquée ou modifiée par la personne concernée.

Le traitement de vos données à caractère personnel par le département du Morbihan est destiné à la gestion de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile et au contrôle du droit. Ce traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale (article 6-1 c du règlement général sur la protection des données - RGPD). Vous trouverez plus d'informations sur le site [HYPERLINK «https://www.morbihan.fr/»](https://www.morbihan.fr/) www.morbihan.fr

Conformément au cadre juridique sur la protection des données personnelles en vigueur (Règlement général de protection des données - RGPD et Loi informatique et libertés modifiée), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Vous disposez aussi du droit de limiter le traitement de vos données. Vous pouvez également définir le sort de vos données après votre décès. Le droit d'opposition ne s'applique pas au traitement dans la mesure où il découle d'une obligation légale.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez nous contacter, en justifiant de votre identité, par voie postale à l'adresse suivante : Département du Morbihan - À l'attention de la déléguée à la protection des données - Direction générale des services - 2 rue de St Tropez, CS 82400 - 56009 Vannes cedex, ou par mail à l'adresse [HYPERLINK «mailto:protection-donnees@morbihan.fr»](mailto:protection-donnees@morbihan.fr) protection-donnees@morbihan.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à de la CNIL : 3, place Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris cedex www.cnil.fr